

CR CHSCT du 03/04/2017

Personnes présentes :

	Jean-Michel ROBERT	secrétaire animateur
Direction		
	Jean-François GRANGERET	Président
	Didier BLUTEAU	Directeur du pôle pilotage et ressources
	Joëlle JASSET	Responsable de la division BIL
	Philippe BASTIE	Assistant de prévention
	Docteur Alice BÄCHLER	médecin de prévention
	Catherine TAILLARD-MORELLET	ISST
Syndicats		
	Bruno KERAMBRUN	FO DGFIP
	Jean-Thomas POLETTI	FO
	William COMTE	FO
	Julien PETIT	CGT FP
	Valérie PIETTE	CGT FP
	Joël MOUNIER	Solidaires FP
	Sylviane LONGERAY	Solidaires FP
	Sébastien BARRET	Solidaires FP

Ordre du jour initial :

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 novembre 2016 (*transmis par courriel le 11 janvier 2017*).
- 2. Bilan de l'activité du CHSCT en 2016.
- 3. Suivi des décisions du CHSCT.
- 4. Compte rendu des visites de l'ISST à Aubenas (*rapports diffusés les 2 et 15 décembre 2016*) et Privas Vanel (*rapport diffusé le 2 janvier 2017*).
- 5. Compte rendu de la visite d'une délégation du CHSCT à Vallon Pont d'Arc (*rapport diffusé le 14 février 2017*).
- 6. Bilan DUERP/PAP 2016.
- 7. Avis du CHSCT sur le PAP 2017.
- 8. Présentation de la note d'orientations 2017 (*transmise par courriel le 1er mars 2017*).
- 9. Compte rendu du groupe de travail du 10 mars 2017.
- 10. Préparation et vote du budget 2017
- 11. Fiches de signalement.
- 12. Mise en place du SPFE « nouvelle proposition d'aménagement du service ».
- 13. Informations de la direction, point sur les projets immobiliers en cours.
- 14. Questions diverses.

L'ordre du jour est modifié par manque de temps. Le CHSCT se tient sur la demi-journée.

Déclaration liminaire :

- Solidaire FP
- **CGT FP** (voir sur le site local)

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 novembre 2016 (*transmis par courriel le 11 janvier 2017*).

Le PV a été adopté à l'unanimité. (cf questions diverses pour les remarques)

3. Suivi des décisions du CHSCT.

Le calendrier des prochains CHSCT va être fourni.

Le **TBVS 2016** est en cours et sera présenté au prochain CHSCT

Nécessité de tenir la liste des agents bénéficiaires de matériels financés par le Comité

Bilan annuel SST (Santé et sécurité au travail) doit être fourni par la direction ; rassemble TBVS, accident du travail, fiche de signalement... ; pas de modèle de la part de la centrale, difficile à formaliser. La direction va faire en sorte de sortir au moins un document de base de travail.

12. Mise en place du SPFE « nouvelle proposition d'aménagement du service ».

Prise en compte des remarques pour la 2ème version :

- augmentation de la largeur du bureau d'inspecteur
- même pôle pour tout l'enregistrement

NB : la place de recul du fauteuil doit être en 80 cm et 1 m

Pour information le scannage des archives SPF est en cours et va permettre de générer un gain de place dans les armoires du SPFE.

Il sera nécessaire d'effectuer un bilan au bout de 6 mois / un an, pour permettre d'évaluer les conditions de travail surtout au niveau sonore.

Le projet semble cohérent dans l'ensemble.

5. Compte rendu de la visite d'une délégation du CHSCT à Vallon Pont d'Arc (*rapport diffusé le 14 février 2017*).

Au vu du rapport, les conditions de travail de VPA (Vallon Pont d'Arc) sont déplorables. Les problématiques sont récurrentes.

Pour information : il était prévu un déménagement dans l'ancien couvent, après travaux. Ces locaux avaient été proposés par la communauté de commune. Initialement prévue en

septembre 2016, l'installation devait être reportée au mieux au 2ème trimestre 2017 avec présence d'importants travaux (dont la toiture) après la mise en place du service dans les nouveaux locaux.

Devant l'incertitude, le projet a été abandonné.

Actuellement aucun déménagement n'est prévu car il ne semble pas y avoir de locaux disponibles dans la commune.

Le plus préoccupant des problèmes de salubrité est l'odeur récurrente de fuel. Il y a deux ans, une Mise En Demeure avait été faite au propriétaire pour qu'il effectue les travaux nécessaires sur la cuve. Des travaux ont été faits, et la direction dit ne pas avoir été informés de plainte liée au fuel pendant plus d'un an. Depuis l'arrivée du nouveau chef de service, de nouvelles émanations ont été signalées. La direction a demandé au propriétaire de faire réparer le jaugeur de la cuve pour éviter les débordements lors du remplissage et l'imprégnation du fuel dans le sol. Mise En Demeure en cours et poursuites judiciaires si pas de réaction du propriétaire.

Une porte coupe feu entre les archives (où est posée la cuve) et le bureau des agents va être mis en place pour essayer de protéger les agents des émanations toxiques – devis en cours

De la résine au sol pourrait être déposée (voir devis ?)

Actuellement une agente enceinte sur les lieux : préconisation (tardive...) de la direction 1 mois avant son départ en congés maternité de l'éloigner de la porte...

Pas de fiche de suivi, pas de relevé, pas de fiche de signalement

Les risques encourus sont mal connus mais peuvent être la cause de problèmes hépatiques, neurologiques... Le médecin de prévention doit approfondir le sujet.

Autre problème :

- Insalubrité et manque d'hygiène important autour du coin repas et du lavabo où sont nettoyées les vaisselles : des produits d'entretien y sont stockés. *La direction rappelle que le coin repas avait quand même été débarrassé pour permettre un meilleur environnement lors du repas*
- Toilettes vétustes : il ne s'agit pas d'un problème de nettoyage.
- Sécurité : pas de détecteur de fumée dans les bureaux, risque de chute à cause de la vétusté des vêtements de sol.
- La chaudière a été changée il y a un peu plus de deux ans

Il est aberrant que les agents subissent de telles conditions de travail.

Malgré l'assurance donnée par la Direction qu'aucune fermeture de trésorerie n'est prévue jusqu'à 2018, les représentant du personnel se demandent si de telles dégradations ne traduisent un objectif de suppression de cette trésorerie de proximité à moyen terme ?

8. Présentation de la note d'orientations 2017 (transmise par courriel le 1^{er} mars 2017).

Après lecture du sommaire par le directeur, discussion autour des points présentés :

- **Note non discutée au CHSCT Ministériel (14/12/2016) car les Organisations syndicales ont claqué la porte en raison d'un manque flagrant de dialogue sociale et de réponses concrètes aux revendications de la CGT, de la part du ministère. (cf compte rendu du CHSCT ministériel du 14/12/2016)**

L'assistant de prévention de l'Ardèche va avoir le droit à une formation spécialisée. Il lui est demandé d'être sur ce poste à 100 % cependant des tâches lui ont été ajoutées : Délégué départemental / correspondant handicap / suppléant adjoint correspondant radicalisation.

9. autour du CR du groupe de travail du 10 mars

Concernant le circuit des déclarations d'accident du travail, les fiches de signalement pour agression et les accidents de services, il a été demandé un envoi pour chaque membre de CHSCT : acté par la direction.

Lors de la transmission des déclarations d'accident, le médecin de prévention souhaite que l'intitulé du message porte la mention « URGENT », afin qu'elle puisse visualiser plus facilement ceux-ci par rapport aux multiples autres.

Il ne faut pas oublier de signaler les accidents récurrents à l'ISST (Inspecteur de la Sécurité et de la Santé au Travail) qui doit effectuer une enquête obligatoirement.

- Circuit :

RH → Assistant de prévention + secrétaire animateur
→ CHSCT et médecin de prévention

Bilan des formations 2016 :

Tableau du nombre d'agent formés à l'ensemble des formations CHSCT par site de 2012 à 2016 avec l'actif réel montre

- 2 sites sans personnel formé à l'utilisation des extincteurs
- La formation complète comprend l'utilisation des extincteurs
- Il faut envisager des formations sur site et sensibiliser les chefs de services à l'importance de ces formations.

- Exercices à incendies : normalement 2 par an
 - un organisé par une société extérieure (coût CHSCT $7 \times 200\text{€} = 1\,400\text{€}$)
 - un organisé par les gestionnaires de site

Il a été constaté de nombreux désistements ou annulation de stage pour nombre d'agents insuffisants : les agents sont de plus en plus confrontés à la surcharge de travail dû aux sempiternelles suppressions d'emploi. Les agents restent sur leur poste de travail plutôt que de se former et de voir leur travail s'accumuler.

Examen Registres & Sécurité au travail

- Le CHSCT recherche une solution pour gérer les registres en dématérialisé et partagé. Des solutions existent. Les registres dématérialisés de la DISI de Lyon ou ceux de la DR du Rhône vont être étudiés. Cela permettra un meilleur suivi et d'éviter la perte des informations d'une année sur l'autre.
- Il sera toujours nécessaire de garder les versions papiers.

Commission immobilière :

- En cas de restructuration du service, il est nécessaire de mettre en place une commission immobilière incluant le CHSCT. Celle-ci doit prendre l'aval des agents du service. Les modalités d'échanges entre la direction et les agents du service sont encore à adapter. La direction doit informer les agents sur le projet et les inviter à prendre contact avec les représentants du personnel pour faire remonter leurs observations.

10. Budget Vote 2017 : 55 051 €

Pour information, la dotation par agents est de 117,38 €.

Tous les représentants du personnel ont voté « contre ». La CGT déplore :

- Le budget inconséquent qui ne donne qu'une marge limitée au médecin de prévention et oblige le CHSCT a faire le choix du minimum vital.
- Absence de nouvelle ligne de dotation par rapport au budget 2016
- Le budget CHSCT n'a pas vocation à pallier au manque de budget de la direction (nettoyage des fontaines à eau, installations de l'abri vélo, réfection du système de chauffage coin repas à Tournon).

Questions diverses :

- écrans non homogènes pour les postes à deux écrans : état des lieux fait par le CID (Cellule informatique départementale). Le CHSCT demande l'envoi d'une copie au CTL
- Trésorerie de Joyeuse : programmation de la visite « État des lieux » à Joyeuse
- Trésorerie de Cheylard : Autorisation accordée par la mairie du Cheylard pour la demande de stationnement spécifique trésorerie. Devis pour marquage en cours.
- Trésorerie de Thueyts : les problèmes de chauffage perdurent => intervention prestataire + mairie
- Trésorerie du Teil :
 - SIP (1C + 1B) doit être réorganisée car actuellement 1 seul agent à la caisse et à l'accueil (Risque de syndrome épuisement professionnel)
 - SIE : 1C + 2B
 - Il faut deux personnes à l'accueil et à la caisse
 - Il est rappelé que les EDR ne doivent pas faire l'accueil permanent.
 - À revoir avec le chef de service en attente pour réorganisation
- CFP de Tournon :
 - Ondes électromagnétiques : CRIREM (mesure des ondes électromagnétique) a fourni un rapport sur les mesures prises dans les bâtiments étage par étages. La direction doit en faire une présentation. Besoin d'informer les agents et les contribuables sur les risques pour la santé (pacemaker notamment).
 - pose d'un miroir pour la sortie => la demande à la mairie a été accepté en

attente de mise en œuvre

- porte d'entrée avec digicode faible
- demande d'un fléchage au sol par la mairie pour le sens interdit (à faire)
- l'arrivée de la sous-préfecture est pour le moment en stand-by
- CFP d'Aubenas :
 - transport de fond avec place de parking réservée avec marquage au sol (OK)
 - Problème de chauffage à AUBENAS : devis demandés
- DDFIP : risque d'incendies en cas d'allumage des luminaires. Le rapport de l'antenne immobilière va dans le sens de la DDFIP => devis de rénovation électrique et informatique (100.000 €)
- Privas mines :
 - digicode - vérification si coupure électrique
 - Dates de travaux du complexe nautique et du prolongement de la coulée verte : pas de calendrier connu – attente de la réunion avec le maire (JFG)

Reste des points à aborder :

- Bilan activité CHSCT en 2016
- Compte rendu des visites de l'ISST à aubenas et privas vanel
- Bilan DUERP/PAP 2016
- L'avis du CHSCT sur le PAP 2017
- Information de la direction sur les projets immobiliers en cours (hors SPF)

Suite de la réunion le mardi 2 mai.

Les élus en CHSCT

M. Julien PETIT

Mlle Valérie PIETTE